

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20240909-2024-119-DE
Date de télétransmission : 13/09/2024
Date de réception préfecture : 13/09/2024

Réunion du Bureau du 9 septembre 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-LEGER-LE-GUERETOIS le 9 septembre 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 3 septembre 2024

Présents : BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GAUDY Sylvain ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUBERT Patrick ; AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean Luc ; BARNAUD François ; BOURDIER Sylvie ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean Luc ; HAMONEAU Nicolas ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; TERNAT Didier ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : PINLOCHE Isabelle

Monsieur GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à MATIGOT Jean Roland
Monsieur VIARD Philippe donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30
Présents : 16
Votants : 18

Délibération n° 2024-119

Code nomenclature : 7.1 -- Décisions budgétaires

**OBJET : Budget gestion des déchets
Admission en non-valeur**

Monsieur Le Président indique que plusieurs titres du **Budget gestion des déchets** doivent être admis en non-valeur :

Titres	Débiteur	Montant dû	Objet
2018-R-44-440415-1	Authentique pain creusois	627,72	Redevance spéciale
2018-R-105-10501219-1		1 046,20	
2019-R-138-13800732-1		842,85	
2020-R-43-4300217-1		402,76	
2020-R-85-8500352-1		402,90	
2021-R-106-10600428-1		0,02	
2022-R-112-11200503-1		1 144,77	
2023-R-39-3900145-1		1 171,84	
2023-R-114-11400433-1		1 171,83	
TOTAL		6 810,89	



Après délibération, le bureau décide :

- D'accorder l'admission en non-valeur des titres ci-dessus du **Budget gestion des déchets**.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 13 SEP. 2024